

Procès verbal

Le lundi 11 mai 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 07 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Nicolas DEBAISIEUX.

Ordre du jour :

- Déclaration d'intention d'aliéner
- Délégations du conseil au maire
- Charges fonctionnement école Pech du Vers

Le maire ouvre la séance à 20h32

• Délégations au Maire

Certaines délégations au maire n'ont pas été validées par la préfecture. La préfecture stipule que les points 16, 17 et 21 doivent être précisés. Dans l'immédiat, le Maire propose de retirer ces points de la délégation et d'y revenir plus tard.

Le maire soumet au vote le retrait de la délégation au maire des points 16 – 17 – 21

Contre = 0 – Abstention = 0 – Pour = 11

La délégation modifiée est votée

• Charges de fonctionnement de l'école du RPI des Pechs du Vers

Le maire lit la convention proposée par le RPI aux mairies.

Le coût par enfant et par an est d'environ 2200€, soit plus élevé que le coût proposé par d'autres RPI. Cette différence peut s'entendre pour plusieurs raisons : plus d'élèves donc plus de personnel, un périmètre géographique plus étendu (prise en charge du transport scolaire) etc.

Sur le principe, le conseil municipal est d'accord pour signer cette convention, mais il serait intéressant de questionner les communes de la vallée pour mieux comprendre la différence.

La convention est soumise au vote

Contre = 0 – Abstention = 0 – Pour = 11

• Déclaration d'intention d'aliéner

Le maire informe le conseil qu'il doit se prononcer sur une déclaration d'intention d'aliéner relative à une maison située place du Foirail et son terrain non attenant situé en contre-bas de la mairie.

Le maire rappelle que la déclaration d'intention d'aliéner doit être effectuée dans un délai de 2 mois.

Guilhem Boucher ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil se prononce contre l'aliénation du bien.

Contre = 10 – Abstention = 0 – Pour = 0

Questions diverses

- prochain conseil municipal le 1^{er} juin à 20h30

Le maire clôture la séance à 21h39

Nicolas DEBAISIEUX
Président de séance



Pascaline MOREL
Secrétaire de séance

